

Département de l'Essonne

 Arrondissement de
 Palaiseau

 Canton d'ARPAJON

 Commune de

BRUYERES LE CHATEL

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mil quinze le vingt trois septembre à 20 h 00,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 septembre 2015, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M.Thierry ROUYER, Maire.

Etaient présents : François ALLERMOZ, Isabelle BARAVIAN, Martial BERTHENET, Jean DORET, Laurent FOURMOND, Jeannine GATIN, Arnaud GIRARD, Sophie HUBERT-TIPHANGNE, Laurence LE BIDRE, Fabrice MARION, Virginie MARTINS-MELO, Arnaud MONTESINO, Annie-France NORMAND, Amélia PEREIRA, Joël PEROT, Valérie PIQUE, Didier PREHU, Annie RANNOU, Thierry ROUYER. Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Christophe ADEL-PATIENT par M.PEROT, Huguette GIRARD par M.MONTESINO, Jean-Louis CLOU par Mme LE BIDRE, Christophe PINET par Mme GATIN.

Mme GATIN accepte les fonctions de Secrétaire de séance.

INFORMATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DES DÉCISIONS

Décisions prises par le maire en vertu de la délibération n° DCM2014/12 du 03/04/2014, portant délégations d'attributions du Conseil Municipal au maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT :

Monsieur Le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions :

- Décision n° D2015/25 du 28/07/2015 : Contrat de prêt avec la Caisse des Dépôts pour le préfinancement de tout ou partie du montant des attributions du FCTVA au titre des dépenses réelles d'investissement inscrites au BP 2015 et éligibles au dispositif du FCTVA. Montant maximum du prêt : 380 000 €.

- Décision n° D2015/26 du 31/07/2015 : Marchés suivants :

LOT	TITULAIRE	PRESTATIONS	MONTANT € HT
MACRO LOT CLOS COUVERT	GROUPEMENT ARBONIS Mandataire / SABART Zone Artisanale 31350 PEGUILHAN	SOLUTION DE BASE PAE 02-01 PAE 02-02	4 252 750.00
LOT 8 SOLS DURS FAIENCES	CARRELAGE BATIMENT CONSTRUCTION 134, rue Julian Grimau 94400 VITRY SUR SEINE	SOLUTION DE BASE	72 620.88
LOT 9 SOLS SOUPLES	FLIPO 202 avenue du Général Leclerc 93698 PANTIN CEDEX	SOLUTION DE BASE	99 640.91
LOT 11 ASCENCEUR	OTIS 3, place de la Pyramide LA DEFENSE 9 92800 PUTEAUX	SOLUTION DE BASE	21 500.00
LOT 12 CHAUFFAGE VENTILATION RAFRAICHISSEMENT ECS PLOMBERIE SANITAIRE	NERVET BROUSSEAU /BOUCLET SAS 1160 rue des Quatre Filles 28230 EPERNON	SOLUTION DE BASE	1 363 320.92

LOT 13 ELECTRICITE CFO CFA	SOVEC 12, rue de la Kalteau 67150 HINDISHEIM	SOLUTION DE BASE	647 345.61
LOT 14 CUISINE	SERVI HOTEL IDF 28, rue du Trou Grillon 91280 ST PIERRE DU PERRY	SOLUTION DE BASE	130 747.00
LOT 15 DESEMFUMAGE	ECODIS 115, rue des Frères Lumière 69970 CHAPONNAY	SOLUTION DE BASE	59 245.00
LOT 16 VOIRIE RESEAUX DIVERS	TPE 28, route d'Orléans 91310 MONTLHERY	SOLUTION DE BASE	278 451.50
LOT 17 ESPACES VERTS CLOTURES ET PORTAILS OUVRAGES BOIS ET JEUX	ID VERDE 16 bis, rue de Paris 91160 CHAMPLAN	SOLUTION DE BASE	165 006.02

- Décision n° D2015/27 du 13/08/2015 : Contrat de cession de droit avec la société Collectivision pour la projection du film « La cité interdite » le 12/10/2015 pour 145.91 € TTC.
- Décision n° D2015/28 du 13/08/2015 : Contrat avec l'association Envol Majeur pour la prestation musicale « Les aventures d'un chien chilien » le 02/12/2015 pour 1 391.40 € TTC.
- Décision n° D2015/29 du 13/08/2015 : Avenant de la Mutuelle Nationale Territoriale concernant le contrat de prévoyance collective maintien de salaire dont le taux de cotisation est à : 1,15 %.
- Décision n° D2015/30 du 20/08/2015 : Convention avec l'association « Les Concerts de poche » pour une prestation musicale le 28/11/2015 pour 2 500 € TTC.
- Décision n° D2015/31 du 20/08/2015 : Convention avec les Productions Pierre Julien pour un spectacle donné par Seymour BRUSSEL intitulé « Ma patiente a des limites » le 18/09/2015 pour 1 000 € TTC.
- Décision n° D2015/32 du 28/08/2015 : Convention avec Julie MANSION pour un spectacle intitulé « Danse flamenco » le 18/09/2015 pour 450 € TTC.
- Décision n° D2015/33 du 10/09/2015 : Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'église, avec le cabinet Architecture et Patrimoine, pour 40 800.00 € TTC.

TRAVAUX

01 - N°DCM2015/78 Rapport annuel d'Activité du SIBSO - 2014

APPROUVE le rapport annuel d'activité du SIBSO – année 2014. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

02 - N°DCM2015/79 Rapport annuel d'Activité du SICTOM DU HUREPOIX - 2014

APPROUVE le rapport annuel d'activité du Syndicat mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Hurepoix – année 2014. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

03 - N°DCM2015/80 Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Régional d'Ile-de-France, du Département, pour la mise en conformité des branchements d'assainissement des bâtiments communaux

INSCRIT le programme de travaux de mise en conformité sur l'exercice 2016 pour un montant de 280 859.25 € HT, AUTORISE le Maire à déposer le dossier de demande de subventions pour ces travaux auprès de l'Agence de l'Eau, du Département et de la Région Ile-de-France, AUTORISE le Maire à signer la convention de reversement d'une partie de la prime Aquex du Syndicat de l'Orge, Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

FINANCES

04 - N°DCM2015/81 Admission en non-valeur

ADMET en non-valeur les titres pour un montant total de 1 341.49 €. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

05 - N°DCM2015/82 Décision modificative n° 1 - Budget Principal M14

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
60612 - Energie, Electricité	5 000.00 €	
60621 - Combustibles	7 000.00 €	

611 - Prestations de service	1 500.00 €	
6135 - Locations mobilières	2 500.00 €	
61521 - Entretien et réparations de terrain	3 000.00 €	
61551 - Entretien et réparations - matériel roulant	3 500.00 €	
61558 - Entretien et réparations Autres biens mobiliers	1 000.00 €	
678 - Autres charges exceptionnelles	12 000.00 €	
7353 - Redevance des mines		1 100.00 €
74832 - Attribution FDPTP		49 900.00 €
7473 - Part. Département (recensement)		6 500.00 €
7713 - Libéralités reçues (Comité jumelage)		1 131.00 €
014 - Atténuation de produits (FPIC - solde 2014)	-25 000.00 €	
022 - Dépenses imprévues	48 131.00 €	
Total Section de Fonctionnement	58 631.00 €	58 631.00 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
202 - frais doc urbanisme, numérisation...	55 000.00 €	
2031 - Frais d'études	-50 000.00 €	
2128 - Op. 22 - Aménagement de terrain	7 000.00 €	
21311 - Trav de bâtiment Mairie (accessibilité)	20 000.00 €	
21318 - Autres bâtiments publics	-20 000.00 €	
21318 - Op. 36 - Travaux	-200 000.00 €	
2151 - Réseau de voirie	20 000.00 €	
21534 - Réseau d'Electrification	4 500.00 €	
2313 - Op. 33 - Travaux Pôle éducatif	7 271 960.00 €	
1322 - Subvention région		1 194.00 €
1328 - Op. 22 - Autres subventions		-31 341.79 €
2313 - Op. 22 - Dommages Ouvrage		31 341.79 €
1322 - Op. 36 - Subv Région		124 643.50 €
1323 - Op 36 - Subv Dpt		75 000.00 €
1323 - Subv Département		2 985.00 €
1328 - Autres subventions		10 000.00 €
1322 - Op. 33 - Subvention Région		671 000.00 €
1323 - Op. 33 - Subvention Département		413 331.00 €
1328 - Op. 33 - Autres subventions		2 800 000.00 €
1341 - Op. 33 - DETR Pôle éducatif		134 001.00 €
1641 - Op. 33 - Emprunt FCTVA		413 805.50 €
10223 - TLE		-5 000.00 €
10226 - Taxe d'aménagement		12 000.00 €
2111 - Op. 36 - Vente de terrain (AD37)		250 000.00 €
2182 - 041 - Matériel de transport		5 500.00 €
2111 - Vente de terrains		2 200 000.00 €
Total Section d'Investissement	7 108 460.00 €	7 108 460.00 €

APPROUVE la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal M14, ci-dessus.

Adopté par 20 voix pour et 3 voix contre (M.BERTHENET, Mme GIRARD, M.MONTESINO) par un scrutin public.

06 - N°DCM2015/83 Mise à disposition de locaux et d'un espace

APPROUVE la convention de mise à disposition de locaux et d'un espace à intervenir entre la commune de Bruyères-le-Châtel et l'association « LA CONSTELLATION » pour exercer les activités concernant les arts de la rue,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire,
Adopté par 20 voix pour et 3 abstentions (M.BERTHENET, Mme GIRARD, M.MONTESINO) par un scrutin public.

VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION ET COMMUNICATION

07 - N°DCM2015/84 Convention d'occupation du Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand (C3S) par l'association « ESALM FOOTBALL »

APPROUVE la convention d'occupation du Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand (C3S) et AUTORISE Monsieur le Maire à la signer. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

08 - N°DCM2015/85 Evolution de l'intercommunalité : Avis de la commune de Bruyères-le-Châtel sur l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°672 du 09/09/2015 portant projet de périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la communauté de communes de l'Arpajonnais

- DONNE un avis favorable sur l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°672 du 09/09/2015 portant projet de périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la communauté de communes de l'Arpajonnais.

Adopté par 20 voix pour et 3 voix contre (M.BERTHENET, Mme GIRARD, M.MONTESINO) par un scrutin public.

QUESTIONS DIVERSES

Des questions diverses sur les points ci-dessous ont été abordées.

09 – Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées

10 – Ter@tec

11 – Centre ville

12 – Interphone de l'école élémentaire

13 – Etude dirigée

14 – Travaux rue Pierreuse

Extrait pour affichage, en Mairie,
Le 25 septembre 2015
Le Maire,

Thierry ROUYER